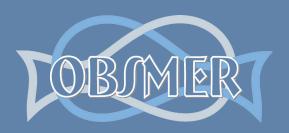


# Embarquez un observateur Obsmer!

Contribuez aux observations scientifiques à bord des navires de pêche professionnelle



## QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME OBSMER?

#### Une collaboration étroite

entre les observateurs, les pêcheurs professionnels et leurs représentants (comités des pêches, organisations de producteurs...), l'Ifremer et l'administration. Un programme de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) cofinancé par l'Union européenne dans le cadre de la politique commune de la pêche.



L'observation des captures, qu'elles soient débarquées ou rejetées, pour mieux connaître les interactions entre l'activité de pêche et les ressources et écosystèmes marins

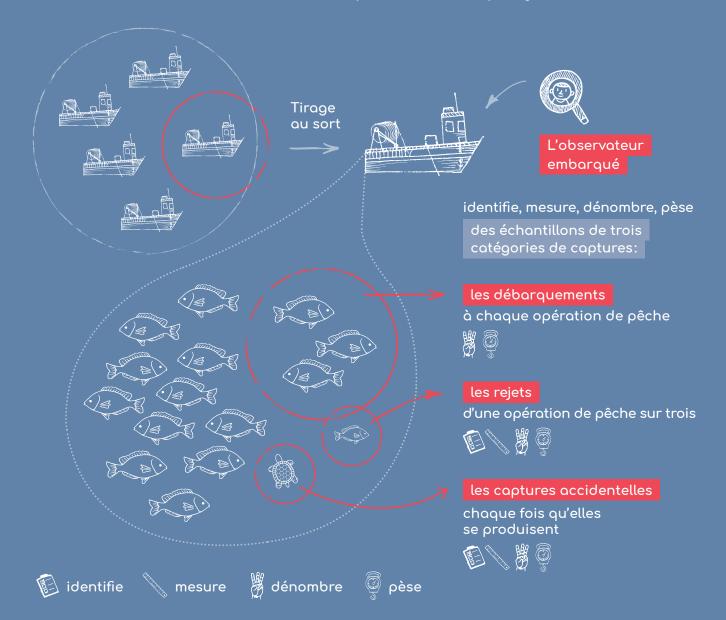
### Des observateurs scientifiques embarqués

à bord de navires de pêche professionnelle, pour observer les captures et les conditions de pêche.

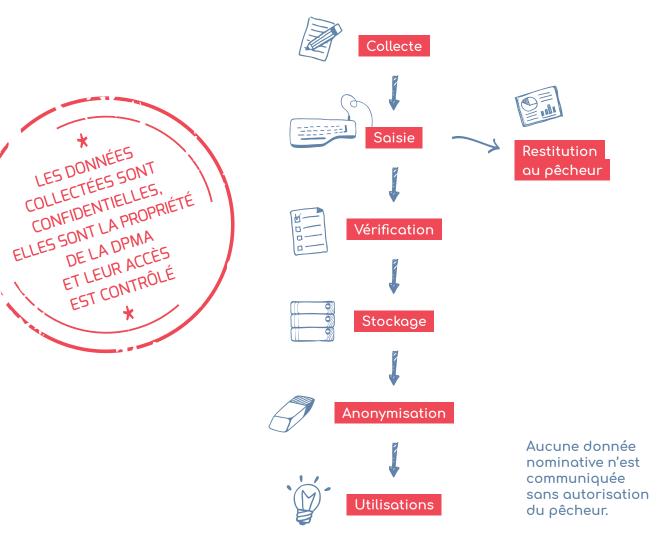
Un outil pour mesurer et
enregistrer la composition
des captures dans des échantillons
d'opérations de pêche représentatifs
de l'activité des flottilles françaises.

### QUE FONT LES OBSERVATEURS?

Ils collectent des données selon un protocole scientifique rigoureux.



## LES DONNÉES COLLECTÉES?



## COMMENT LES DONNÉES SONT-ELLES UTILISÉES?



#### Par le programme

Obsmer pour préparer le document annuel qui restitue l'activité, les estimations et le détail des captures par métier de pêche



#### Par des experts pour:

- évaluer les stocks de poissons avec d'autres données, et rédiger l'avis qui sert de base aux négociations des quotas de pêche
- Élaborer des avis scientifiquement fondés pour permettre des décisions, contribuer à améliorer l'état des stocks
- répondre aux questions spécifiques des professionnels et de l'administration
- ► Soutenir des demandes d'exemption à l'obligation de débarquement
- Poursuivre les efforts pour des gains de sélectivité



6

restitutions onnuelles

13 articles

scientifiques

rapports

5

mémoires d'étudiants

stocks suivis avec les données Obsmer

atlas

international

**IU** commui

communications lors de colloques scientifiques

3

thèses



#### Par des chercheurs

#### pour des projets qui créent de nouvelles connaissances

- Évaluer des stratégies d'adaptation à l'obligation de débarquement
- Améliorer les connaissances sur les espèces et sur les interactions entre pêche et écosystèmes marins



### Par des structures professionnelles

- Proposer des mesures de gestion adaptées à certaines flottilles
- Étayer un dossier d'écolabellisation

Les résultats publics sont disponibles sur http://archimer.ifremer.fr



## QUI SONT LES OBSERVATEURS?



#### Des femmes et des hommes

qui ont reçu une formation scientifique: pêche, reconnaissance des espèces, échantillonnage, mensurations et pesées, enregistrement des données.

Ils sont employés par des bureaux d'étude spécialisés sous contrat pluri-annuel avec la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture. Ils embarquent toute l'année sur les navires d'un secteur et observent la capture

en prenant soin de ne pas gêner l'équipage.

Ils font preuve

de discrétion

et veillent à la confidentialité

des informations

des informations collectées.

Ils sont les

interlocuteurs privilégiés

des pêcheurs professionnels concernant Obsmer.





marées soit 2500 jours de mer



450 navires volontaires



50

observateurs répartis sur toutes les façades maritimes



500000 individus mesurés



3800

tonnes de poissons, mollusques et crustacés pesés





## EMBARQUER UN OBSERVATEUR C'EST...



Agir volontairement et bénévolement



Entrer dans une

relation de confiance

et de partage réciproque des savoirs



Contribuer à la reconnaissance du

savoir empirique des pêcheurs

professionnels et de leur engagement



Pour que les données soient représentatives,

s'engager à ne pas modifier ses pratiques lorsque l'observateur est à bord



Contribuer à une

meilleure connaissance

des ressources de la pêche pour une exploitation durable



à tous les pêcheurs qui ont accueilli des observateurs, et à ceux qui le feront à l'avenir!

Pour embarquer un observateur, ou tout autre information: harmonie@ifremer.fr www.ifremer.fr/sih





Le programme Obsmer est cofinancé par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche





